

Le Journal de Diebling



n°4 - Année 2013

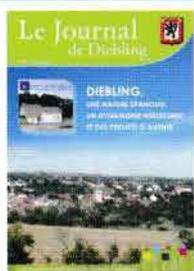
.8 PROJETS 2013



DIEBLING,
UNE NATURE ÉPANOUIE,
UN DYNAMISME ASSOCIATIF
ET DES PROJETS D'AVENIR.

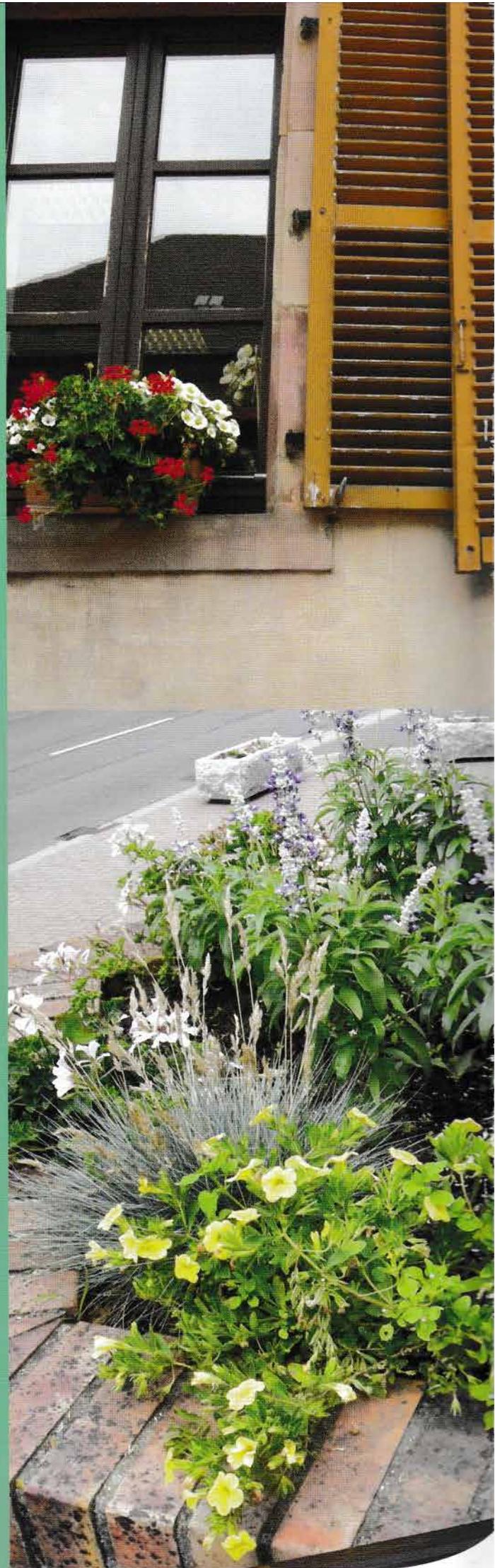
SOMMAIRE

- .3** ... Edito
- .4** ... Finances
- .5** ... Vie municipale
- .6** **.7** ... Les travaux 2012
- .8** **.9** ... Les projets 2013
- .10** ... Etat Civil
- .11** ... Contact des élus
- .12** **.13** ... Itinéraires pédestres et cyclables
- .14** **.15** ... Ecoles
- .16** **.17** ... Les associations
- .18** **.19** ... Une année à Diebling
- .20** ... Maisons fleuries
- .21** ... Civisme
- .22** ... Le Monoxyde de Carbone
- .23** ... TV Grauberg
- .24** ... Informations pratiques



Le Journal
de Diebling

Responsable de la publication :
René RINKENBACH - Maire de la ville de DIEBLING
Dépôt Légal : mars 2013
Tirage : 750 exemplaires
Maquette - Conception : Vent d'Est Communication
www.ventdest.fr
Impression : Imprimerie Sarregueminoise



□ EDITO

Dieblingeuses, Dieblingeois,

Encore une année de passée et nous avons déjà entamé 2013 sans fin du Monde.

Dans cette nouvelle année les mots majeurs sont :
Restriction, Économie et Crise.

Un grand merci à nos associations pour leurs contributions à la vie du village !

Je ne voudrais pas oublier les nouveaux arrivants au village et leur souhaiter la bienvenue à Diebling où il fait bon vivre.

Pour information, les travaux de la station service Colruyt débutent fin Mars.

En ce qui concerne les autres travaux :

- Avec un peu de gêne pendant la période des travaux, la traversée du village est terminée.
- Une partie du tapis routier de la rue du Petit Paris et de la rue Saint Wendelin a été remise en état.
- Pour la réfection de la rue des Roses, les démarches sont engagées (arpentage, achat de terrains, remplacement de la conduite d'eau vétuste).
- La construction de notre futur atelier municipal débutera au printemps.
- Nous avons rénové la toiture du cadastre et remplacé la chaudière vétuste de la Mairie par un modèle plus économique au gaz.

En ce qui concerne le Presbytère, la partie logement située au premier étage a été mise en location.

Enfin, je vous souhaite beaucoup de courage, surtout une bonne santé et une heureuse année 2013.

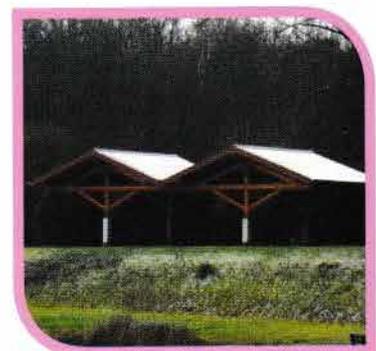
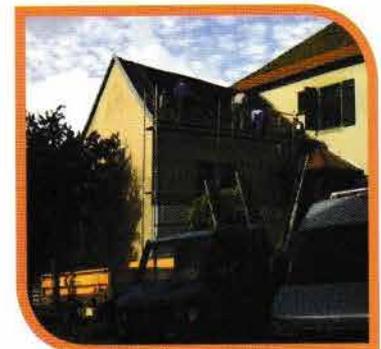
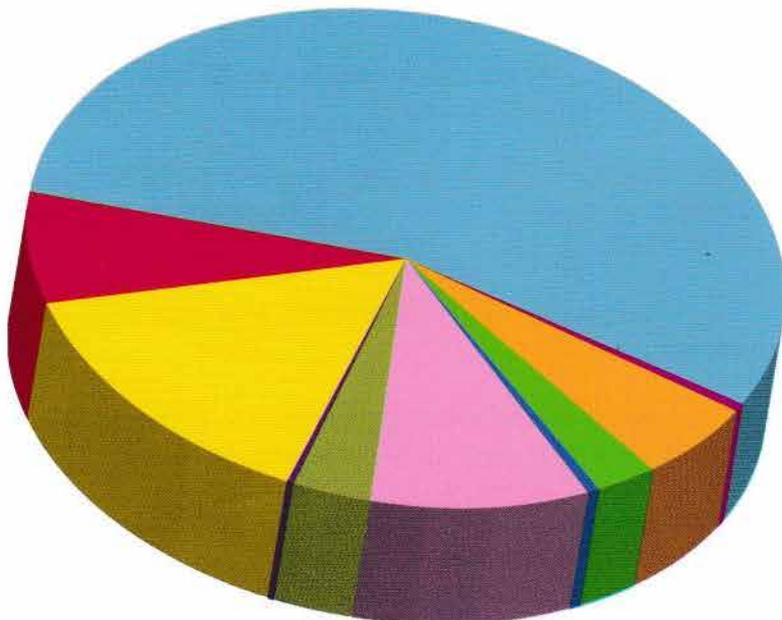
Votre Maire et son équipe.

René RINKENBACH



DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2012

■ Ecoles (cantine scolaire+mobilier scolaire)	29.868,00€
■ Voirie (sécurisation RD 910 et plateaux)	228.515,00€
■ Matériel Communal	2.869,00€
■ Travaux Bâtiments Communaux	22.734,00€
■ Achat Terrain	11.817,00€
■ Equipements Sportifs	1.976,00€
■ Travaux Etang (abri «Pêche & Nature»)	39.116,00€
■ Eglise Cimetière (réhabilitation presbytère)	13.675,00€
■ Clos des Arts	1.351,00€
■ Remboursement d'Emprunt	59.466,00€



DÉPART DE MONSIEUR GANGLOFF

L'heure de la retraite a sonné pour René Gangloff. Agent Technique de la commune depuis le 1er janvier 2003, il a fait valoir ses droits à la retraite au 31 janvier 2013.

René restera pour les enfants comme pour nous, l'ouvrier communal que l'on voyait travailler dans les écoles comme dans le village, celui qui veillait sur les enfants à la sortie des écoles et qui les faisait traverser sur le passage piétons, ou qui conduisait la camionnette blanche de la commune. Homme aux multiples talents, René était beaucoup sollicité.

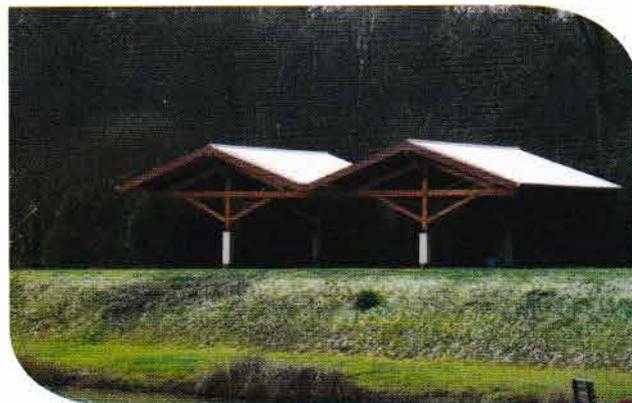
C'est après une longue carrière débutée en 1968 qu'il a pris sa retraite. Cadeau et fleurs lui ont été remis ainsi qu'à son épouse par René Rinkenbach lors du repas annuel de la commune.

Nous le remercions pour ces années passées au service de la commune et lui souhaitons une bonne retraite.



■ ABRI «PÊCHE & NATURE»

Suite à la demande de l'association «Pêche & Nature», la commune a réalisé un auvent pour un montant de 37.000€ permettant aux pêcheurs, ainsi qu'aux visiteurs de s'abriter. Les travaux et le matériel ont été financés par la commune, la mise en peinture réalisée par les bénévoles de l'association.



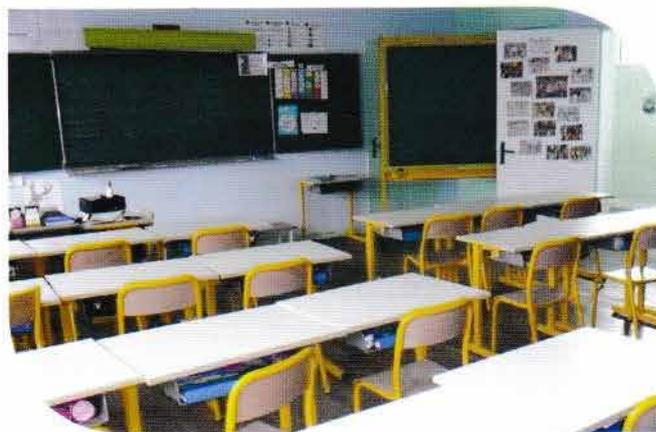
■ ECOLE :

■ MOBILIER SCOLAIRE

En Septembre, nous avons procédé au renouvellement du mobilier scolaire dans la classe de Mlle CUNY (CE1).

Après ce changement, il ne reste plus qu'une classe à équiper.

Ce renouvellement sera budgétisé pour la rentrée 2013



■ CANTINE SCOLAIRE

La mise en place de la cantine scolaire, début septembre, a rencontré un vif succès. Avec une fréquentation en moyenne de 10 enfants, celle-ci a trouvé son rythme de croisière. Les menus sont livrés en liaison chaude par la Toque Mosellane.

3 FORMULES AU CHOIX :

- **Accueil matinal de 7h30 à 7h50 avec cantine et Accueil de 16h00 à 18h00**
- **Accueil matinal de 7h30 à 7h50 sans cantine et Accueil de 16h00 à 18h00**
- **Accueil de 16h00 à 18h00**
- Les tarifs varient de 4,50€ à 12,50€, selon la formule choisie.



LOTISSEMENT

Avec le raccordement de l'éclairage public, la dernière phase de chantier du nouveau lotissement s'est terminée. L'achèvement de ce chantier laisse place maintenant à la réflexion de nouveaux projets pour l'avenir.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.



TOIT DU CADASTRE

Après quelques réparations de fortune, la réfection du toit du cadastre de la Mairie était devenue nécessaire, pour pallier au infiltrations.

Les travaux ont été réalisés par la société Paul Constructions pour un montant de 6.038,01€.



PLATEAUX TRAVERSÉE DU VILLAGE

La mise en place des deux plateaux a permis une réduction de la vitesse au centre du village.

Les triangles blancs matérialisés aux extrémités ne représentent pas un passage piéton, mais une indication pour l'automobiliste.

Pour information toute la surface des plateaux est une zone piétonne sur laquelle vous pouvez traverser en toute sécurité.



LES PROJETS 2013

RUE DES ROSES

L'année 2013 verra le lancement des travaux de réfection de la rue des Roses.

LES TRAVAUX SE FERONT EN 3 ÉTAPES :

- 1 - Rénovation et modification du réseau d'eau potable de la rue.
- 2 - Enfouissement des réseaux électriques, de communication et de télédistribution.
- 3 - Réhabilitation de la route et création d'un cheminement piétonnier.

► Début des travaux prévu pour Août 2013.



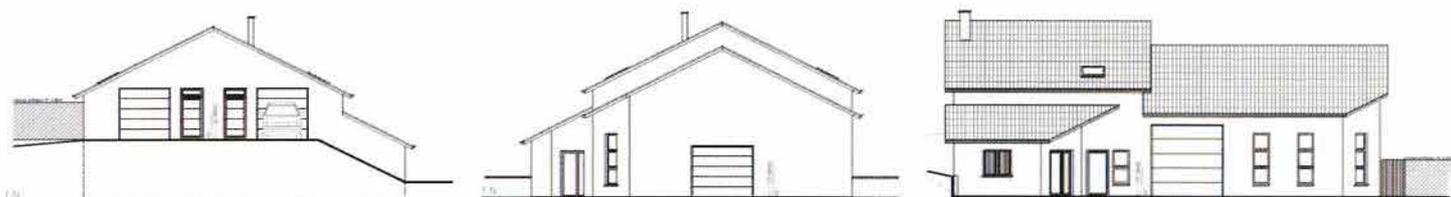
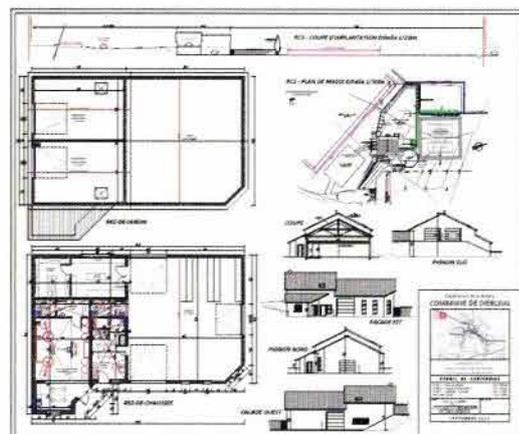
L'ATELIER MUNICIPAL

Le permis de construire validé, les entreprises sélectionnées, le début des travaux est prévu pour Mars de cette année.

Le nouveau bâtiment implanté à l'arrière du Clos des Arts n'abritera pas seulement les nouveaux ateliers mais également la distillerie ainsi que deux locaux de stockage pour les équipements des associations.

Le bâtiment a été dessiné de façon à s'intégrer dans le cadre avec le Clos des Arts.

► Début des travaux prévu pour Mars 2013.



■ ■ LES PETITS NOUVEAUX



- PALUMBO Lyam né à FORBACH le 12 février 2012
- BALTES Melyan né à SARREGUEMINES le 02 mars 2012
- WEBER Lino, Ludovic né à FORBACH le 08 mars 2012
- FLAUDER DUGA Nathan né à SAINT-AVOLD le 12 mars 2012
- HUTH Romane, Marie-Pierre, Laura née à SARREGUEMINES le 12 avril 2012
- CLOSEN Adèle née à SAINT-AVOLD le 19 avril 2012
- CARRIER Lise née à SARREGUEMINES le 12 mai 2012
- DOFFAGNE Hector, Hubert, Zygmund, Robert né à SARREGUEMINES le 24 mai 2012
- DI DIO Celitzio, Bruno né à FORBACH le 12 août 2012
- BOUR Noam né à FORBACH le 18 août 2012 premier jumeau
- BOUR Nathan né à FORBACH le 18 août 2012 deuxième jumeau
- THIEL Julie née à SAINT-AVOLD le 18 septembre 2012
- SHALA Kandis Katia Xhylshahe Muriel née à SAINT-AVOLD le 03 novembre 2012
- BERNARDINI Ava née à SAINT-AVOLD le 07 novembre 2012
- WEYLAND Théo né à SAINT-AVOLD le 07 novembre 2012
- LOUP Alice née à SARREGUEMINES le 08 novembre 2012

■ ■ MARIAGES 2012

- IJMIK Aziz et VANKEYMEULEN Aurélie, mariés le 14 avril 2012 à DIEBLING
- STUTZMANN Fabrice, Serge et ROSENTY Dolorès, mariés le 05 mai 2012 à DIEBLING
- SALEMI Christian et MESSINA Cynthia, mariés le 25 MAI 2012 à DIEBLING
- MARINO Stéphane, Alexandre et GEROLD Melinda, Sylvie, Francine, mariés le 09 juin 2012 à DIEBLING
- GRY Jean-François et RINGEISEN Laurence, Monique, mariés le 16 juin 2012 à DIEBLING
- LAGRANGE Thomas, Michel et QUIRIN Vanessa, Sabine, mariés le 16 juin 2012 à DIEBLING
- BIRKENSTOCK Alexandre, Hubert, Richard et HUBER Caroline, Dominique mariés le 28 juillet 2012 à DIEBLING
- SCHWARTZ Pierre et KLOSE Nadège, Anne, mariés le 04 août 2012 à DIEBLING
- MEYER Nicolas et MALEPPI Laure, mariés le 01 septembre 2012 à DIEBLING
- BAUMANN Philippe et BOUR Catherine, Jeannette, mariés le 17 novembre 2012 à DIEBLING

■ ■ ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2012

- ALLMANG Roger, Nicolas le 11/05/2012
- MEYER Berthe, Germaine née NUTZ le 26/09/2012
- AUFSATZ Joseph le 27/11/2012
- NIEDERLAENDER Marie, née DEHE le 08/04/2012
- BIHL Cécile, Mélita née BOUR le 23/02/2012
- PROUST Lucienne, Marcelle née PIQUET le 26/01/2012
- EYEN Huguette née LEGER le 10/09/2012
- RIMLINGER Paul, Nicolas le 29/04/2012
- GIBERT Emilie née STREIFF le 04/04/2012
- SCHWARTZ Camille le 28/02/2012

CONTACT DES ÉLUS

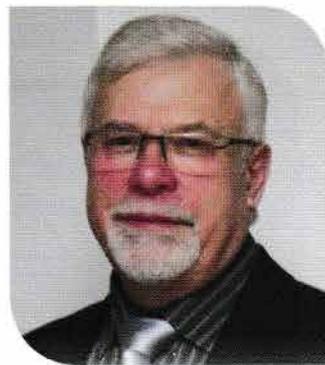


MAIRE / M. René RINKENBACH

Sur RDV /

03 87 02 50 27 ou 06 34 60 01 92
rene.rinkenbach@diebling.fr

- COMMISSION DES TRAVAUX ET DES ADJUDICATIONS
- COMMISSION DES FINANCES ET DU PERSONNEL COMMUNAL
- COMMISSION DE LA VOIRIE, DE L'URBANISME ET DES BIENS COMMUNAUX
- COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS



1ER ADJOINT / M. Jöel CONRAD

Sur RDV /

permanence le Mardi Après-Midi

06 34 60 14 83
joel.conrad@diebling.fr

- COMMISSION DE LA VOIRIE, DE L'URBANISME
- COMMISSION SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



2ÈME ADJOINT / M. Jean-Paul BARDA

Sur RDV /

permanence le Lundi Matin

06 09 90 27 67
jpaul.barda@diebling.fr

- COMMISSION AUPRÈS DES ASSOCIATIONS
- COMMISSION D'AIDE SOCIALE



3ÈME ADJOINT / Mme Francine ALLARD

Sur RDV /

03 87 02 50 27 ou 06 34 60 02 28
francine.allard@diebling.fr

- COMMISSION DES FÊTES ET DES CÉRÉMONIES
- COMMISSION DES MAISONS FLEURIES



4ÈME ADJOINT / M. Frédéric BINGER

Sur RDV /

03 87 02 50 27 ou 06 13 90 31 57
frederic.binger@diebling.fr

- COMMISSION DES ÉCOLES
- COMMISSION DE LA COMMUNICATION



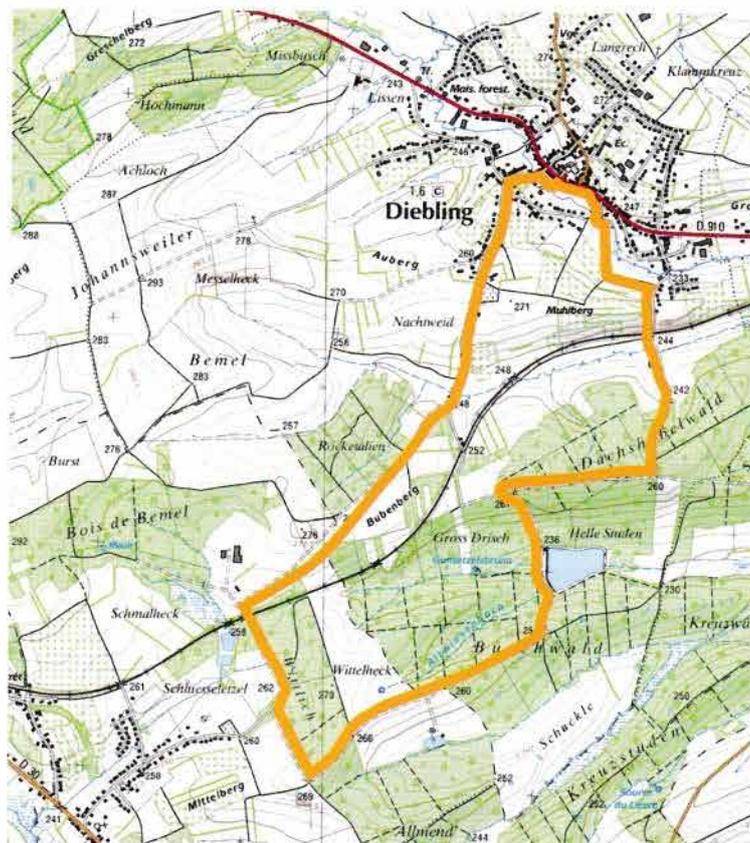
ITINÉRAIRES PÉDESTRES ET CYCLABLES

PROMENADE N°1

- ▶ **Départ** : Parking de la Mairie
- ▶ **Direction** : Gare
- ▶ Passer par :
 - la rue de L'Abreuvoir
 - le Muhlberg
- ▶ Traverser la forêt
- ▶ Vous arriverez à l'étang

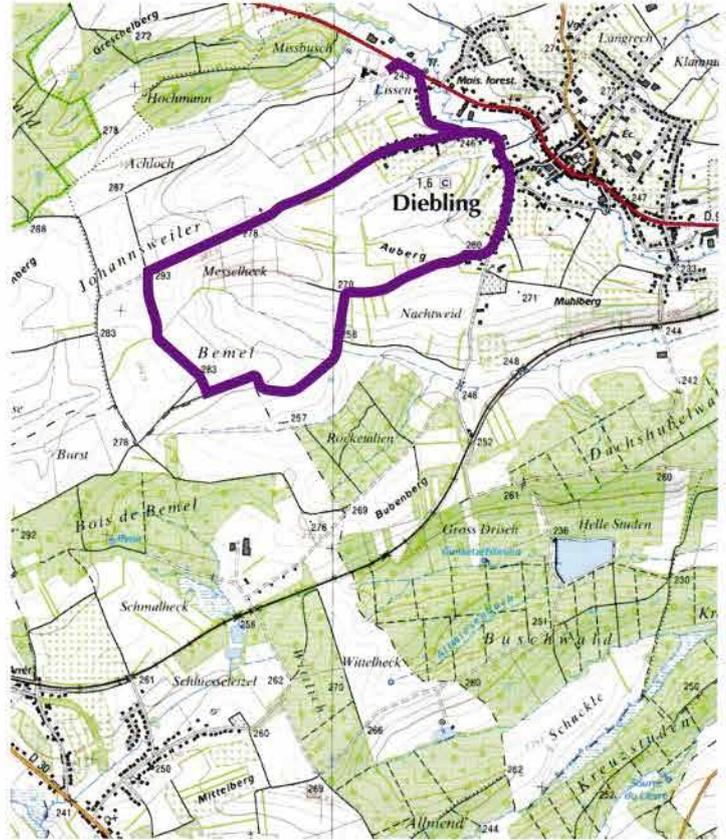
Conseil : Vous pourrez faire une halte au chalet des amis de l'association «Pêche et Nature».

- ▶ Reprendre le chemin
- ▶ **Direction** : Loupershouse
- ▶ Revenir vers Diebling
- ▶ Passer devant la «ferme Wagnen»
- ▶ Rue de la barrière
- ▶ Rue du Pont
- ▶ **Arrivée** : Mairie



PROMENADE N°2

- ▶ **Départ** : Clos des Arts
- ▶ Prendre la rue du Stade puis direction Farschviller par la rue du Pont.
- ▶ A la croisée des chemins au Johannsweiler, **prendre à gauche** vers le Bemel en passant devant la ferme Meyer.
- ▶ Au bout du chemin, **reprendre à gauche** pour longer de loin la forêt (Rocketalien) en suivant le chemin agricole.
- ▶ Après l'impasse des Saules prendre à gauche dans la rue de la Barrière pour revenir au Clos des Arts par la rue du Pont.
- ▶ **Arrivée** : Clos des Arts



ÉCOLE MATERNELLE

Mme BOUR-STEINER a été nommée à la direction de l'école au 1er Septembre 2012.

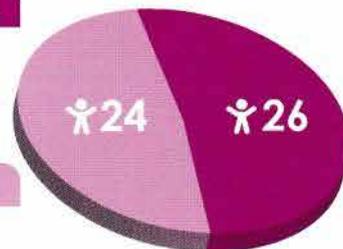
2 enfants handicapés sont scolarisés au sein de l'école, 1 dans chaque classe assisté chacun par 1 EVS (Emploi Vie Scolaire).

PETITS-GRANDS : Petits 10 - Grands 16

Mme BOUR-STEINER
Mlle BOUR Martine
Mme KLOSE Annie (ATSEM)

PETITS-MOYENS : Petits 13 - Moyens 11

Mme HILPERT
Mme WEYLAND Francine
Mme KLOSE Annie



Restauration scolaire et périscolaire

Un service périscolaire est proposé aux familles depuis la rentrée 2012 :

- Garderie de **7h30 à 7h50** et de **16h à 18h**
- Cantine pour le repas de midi.

La 1ère proposition de la rentrée de Septembre était Périscolaire + Cantine.

Plusieurs possibilités existent désormais pour ce service :

- **Cantine** (8,50€),
- **Périscolaire** (4€),
- **Cantine + Périscolaire** (12,50€).

Il n'est pas question de faire des bénéficiaires mais de proposer un service aux parents de la commune. Ce service a permis le retour de 2 enfants au sein de l'école maternelle.

Pour chaque semaine, l'école dispose d'une liste des enfants concernés.

Afin de garantir le bon fonctionnement du service, la procédure d'inscription au périscolaire est la suivante :

- 1- Dépôt d'un dossier d'inscription en mairie.**
- 2- Inscription des enfants jusqu'au Jeudi 13h30.**

(Formulaire à déposer dans la boîte à lettres prévue à cet effet à l'école primaire ou en mairie.)



■ ECOLE PRIMAIRE

Cette année, les effectifs sont les suivants :

CP : 23 élèves

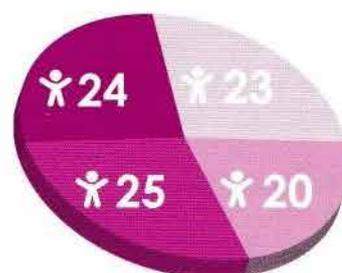
CE1 : 20 élèves

CE2 : 9 élèves

CM1 : 24 élèves

CM2 : 16 élèves

soit au total **92 élèves**.



Après les vacances de la Toussaint, 2 nouveaux élèves ont intégré l'école : 1 au CE1 et 1 au CM1.

■ Aide personnalisée

Elle a lieu 2 fois par semaine : les élèves n'ont pas tous soutien le même jour.
Chaque classe a son organisation propre.

■ Piscine

Comme l'an passé, ce sont les élèves de CP et CE1 qui fréquenteront la piscine de Forbach au 2ème semestre, **les Lundis de Mars à Juin**.

■ Péri-scolaire

Mme KOLLA Fabienne encadre les enfants au péri-scolaire. Il y a 2 à 6 élèves en moyenne.
Les Lundis et Jeudis, Mme KOLLA propose aux élèves de faire leurs devoirs.
Les autres jours, des activités manuelles leurs sont proposées.



LES ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE DIEBLING ANNÉE 2012

FOOTBALL CLUB CSD M. FRITZ Serge	12a rue Saint Pierre - 57980 DIEBLING 03 87 02 89 76 www.csdiebling.com
CYCLO CLUB M. GOETTMANN Guy	21 rue du Petit Paris - 57980 DIEBLING 03 87 02 43 96
CLUB EPARGNE PIC'SOU Mme BOUSCHBACHER Denise	77 rue du Pont - 57980 DIEBLING 03 87 02 54 72
CHORALE LA MARJOLAINE Mme LACASSIN Marie-Christine	10 rue du Général Houchard 57200 SARREGUEMINES www.marjolaine-diebling.fr
HARMONIE MUNICIPALE M. FRANCK Eric	8 rue de la Paix - 57460 BOUSBACH 03 87 84 29 60
ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE Mme MEYER Bernadette	12 impasse des Mésanges - 57980 DIEBLING 03 87 02 40 15
AUTONOME PARENTS ÉLÈVES M. DOERFLINGER Pascal	4 impasse des 4 Vents - 57980 DIEBLING 03 87 02 85 88
ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS M. JACOB Jean-Paul	1a rue du stade - 57980 DIEBLING 03 87 02 44 56
SOC. COLOMBOPHILES - LE MESSENGER M. WAGNER Urbain	82 rue Principale - 57980 DIEBLING 03 87 02 52 79
ASSOCIATION PÊCHE ET NATURE M. BEGER Christophe	3a rue du Petit Paris - 57980 DIEBLING 06 07 80 50 34
CLUB DU 3ème AGE Mme GREFF Marianne	3 rue de Tenteling - 57980 DIEBLING 03 87 02 45 25
CLUB DE PEINTURE « ARC EN CIEL » Mme RISSE Marie Antoinette	32 rue du Pont - 57980 DIEBLING 03 87 02 53 58
JEUNESSE 2000 (FOOT) M. KINOL Claude	7 rue du Stade - 57980 DIEBLING 03 87 02 86 47 ou 06 81 43 88 88
CHORALE LITURGIQUE M. BOUR Gaston	6a rue de la Barrière - 57980 DIEBLING 03 87 02 50 79
MOUVEMENT DES CHRÉTIENS RETRAITÉS Mme BEHR Anne Marie	17 rue des Lilas - 57980 DIEBLING 03 87 02 80 48
CONSEIL DE FABRIQUE Mme KIEFFER Marie Claire	89a rue Principale - 57980 DIEBLING 03 87 02 51 38
CONTACT POLYARTHRITE Mme PORT Christiane	1 impasse des Mésanges - 57980 DIEBLING
ASSE Association Sportive et Socio-éducative des Ecoles Mme COILLOT Rachel	Rue des Ecoles - 57980 DIEBLING
BLUE NOTE Mme LAUER Michelle	1a rue Principale - 57980 DIEBLING

FÊTES & AGENDA / MANIFESTATIONS 2013



FÉVRIER

Dimanche 3
Dimanche 10
Dimanche 17
Dimanche 24

AAPE / CARNAVAL
CYCLO / MARCHÉ MINISTRONE
COUNTRY / THÉ DANSANT
CONSEIL DE FABRIQUE / REPAS

MARS

Dimanche 3
Samedi 23

REPAS SENIORS
BLUE NOTE / NUIT DU BLUES

AVRIL

Samedi 13
Dimanche 21
Dimanche 28

PIC'SOUS / REPAS
ARBORICULTEURS / AG+ REPAS
CONSEIL DE FABRIQUE / REPAS

MAI

Vendredi 17

HARMONIE MUNICIPALE / SOIRÉE SPECTACLE

JUIN

Samedi 8
Dimanche 16
Vendredi 21

MARJOLAINE / FEUX DE LA ST JEAN
CSD / GRENIERS VIDES
CSD / TOURNOI NOCTURNE

JUILLET

Vend-Sam-Dim 5-6-7
Dimanche 14
Jeudi 18
Jeudi 25

PÊCHE ET NATURE / FÊTE DE L'ÉTANG
HARMONIE MUNICIPALE / FÊTE NATIONALE
MULTIFLUX / REDOTATION DES SACS
DON DU SANG

AOÛT

Samedi 3 - Dimanche 4

CSD / CHALLENGE KERNER

OCTOBRE

Samedi 12

MARJOLAINE / FESTIVAL

NOVEMBRE

Samedi 2
Dimanche 10
Samedi 16 - Dimanche 17
Samedi 23
Vendredi 29

BLUE NOTE / NUIT DU JAZZ
SOCIÉTÉ COLOMBOPHYLE / ASSEMBLÉE
HARMONIE MUNICIPALE / CONCERT + REPAS STE CÉCILE
AAPE / SOIRÉE BEAUJOLAIS
ASSE / MARCHÉ DE NOËL

DÉCEMBRE

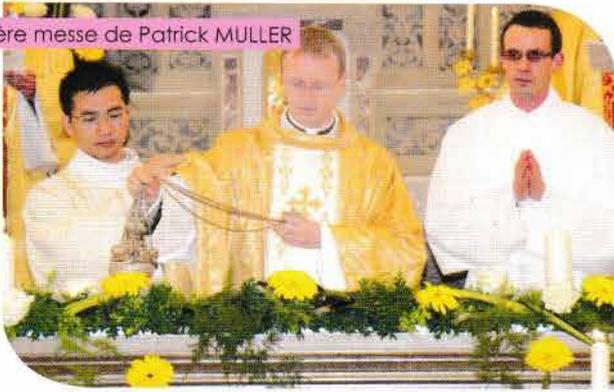
Samedi 21
Mardi 31

MARJOLAINE / REPAS
CSD / RÉVEILLON

Tous les 2ème mardi du mois : Réunion polyarthrite.

UNE ANNÉE À DIEBLING

Tère messe de Patrick MULLER



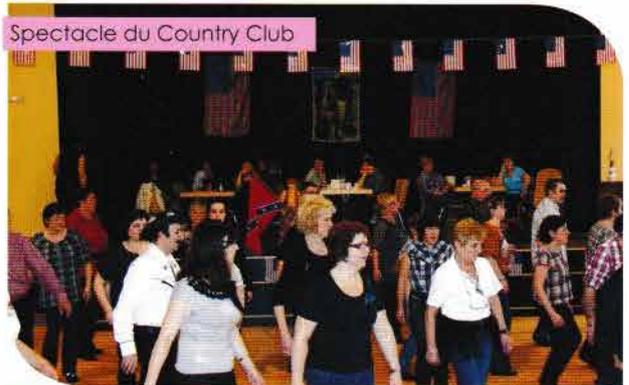
Remise des médailles 20 et 30 ans



Concours de pétanque à l'Étang



Spectacle du Country Club



Marche Minestrone 2012



Concert de l'HMD lors de la Kirb



Spectacle de la Marjolaine du 14 Juillet



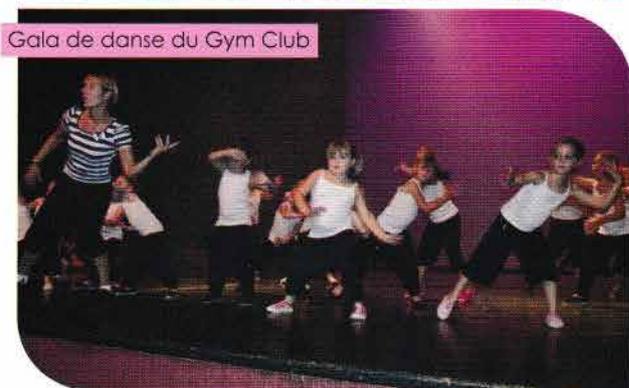
«Greniers Vides» du CS Diebling



Assemblée Générale des Arboriculteurs



Gala de danse du Gym Club



Engagement des servants d'autel le 21 octobre



Spectacle, Moi, lui et les autres



Nuit du Blues



Festival de musique



Tournoi Kerner



Assemblée Générale des Amis du 3ème Age



Repas des Séniors



Repas du Conseil de Fabrique



Repas du Pic'sous



Carnaval AAPE



MAISONS FLEURIES

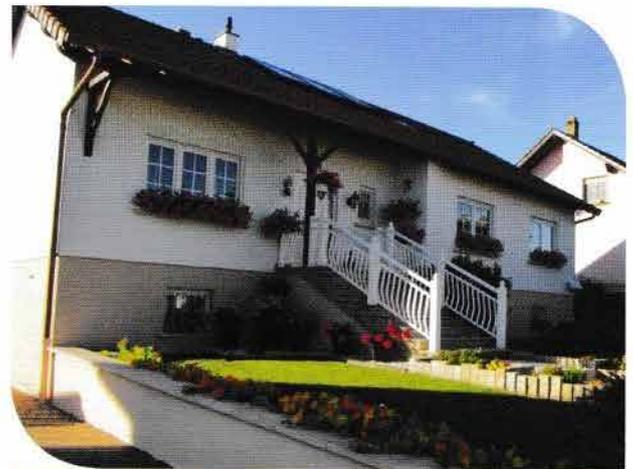
Comme chaque année la commission des fêtes a organisé le concours des maisons fleuries.

Après une pré-sélection de la commission, les membres du jury (membres du conseil municipal de Tenteling/Ebring et Kerbach) sont passés dans les rues du village pour établir le palmarès des maisons avec jardins et/ou espaces verts ainsi que des maisons avec façades et/ou balcons.



■ Maisons avec jardins et/ou espaces verts

1ère place
Mr et Mme DITSCH
22 rue St Wendelin



■ Maisons avec façades et/ou balcons

1ère place
Mr et Mme SCHWARTZ
25 rue des champs



■ Hors catégorie

Le beau jardin de M. Yves
de la déchèterie



Quelques règles de bon voisinage à appliquer

RAPPEL

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété.

Les grilles placées sur les caniveaux devront également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales. Cela évitera l'obstruction des canalisations et limitera les risques d'inondation en cas de grosses pluies.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Par temps de neige, les propriétaires sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.

Afin de garder une image propre et agréable du village, il est rappelé l'obligation de tailler les haies qui débordent sur les chaussées et de limiter leur hauteur.



Travaux de bricolage ou de jardinage

Afin de limiter la gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que :

- tondeuses à gazon à moteur thermique,
- tronçonneuses, perceuses, etc...

Ces travaux ne pourront être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h (tolérés mais à éviter).**

Stationnement des véhicules sur les trottoirs

Il pourra être toléré, à condition que les piétons et les poussettes puissent circuler librement sans avoir besoin d'empiéter sur la route.

Incinération des déchets de jardin

Toute incinération devra préalablement être déclarée en mairie (information).

Elle ne pourra avoir lieu que :

- **les mardis / mercredis / jeudis entre 9h et 17h**

L'auteur vérifiera que le feu sera éteint au coucher du soleil afin d'éviter tout risque d'incendie (sécurité).

Bruits dans les lieux publics

Pour permettre aux habitants de jouir d'un repos nocturne, il conviendra d'éviter le tumulte dans les rues et les lieux publics. Les parents seront particulièrement invités à surveiller les pérégrinations de leurs enfants.

Propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens

Pour éviter une gêne pour le voisinage, ils seront tenus de prendre tous les dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Ils sont tenus également de ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique, par mesure d'hygiène et de propreté.



Le MONOXYDE de CARBONE, gaz invisible, inodore mais MORTEL

En MOSELLE, au cours de l'année 2011, 118 personnes ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone.

Chaque année, en France, 100 personnes en meurent.



● QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le monoxyde de carbone est un gaz

- qui se mélange à l'air ambiant
- invisible et inodore, donc difficile à détecter
- qui peut être mortel car il est très toxique

● D'OU VIENT LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Il se forme au cours de mauvaises combustions provenant de :

- chaudières (bois, charbon, gaz, fioul)
- chauffe-eau et chauffe-bains
- inserts de cheminées, poêles
- groupes électrogènes à essence ou à fioul
- chauffages mobiles d'appoint
- cuisinières (bois, charbon, gaz)
- moteurs automobiles dans les garages
- appareils de «fortune» type brasero

● QUELS SONT LES SIGNES D'UNE INTOXICATION ?

- Fatigue inexplicable
- Vertiges
- Nausées, vomissements
- Maux de tête
- Troubles visuels
- Perte de connaissance voire coma et décès

Si vous développez ces symptômes ou si vous ressentez un de ces troubles, n'hésitez pas à vous interroger sur leur origine et à consulter un médecin.

● QUE FAIRE DEVANT UNE INTOXICATION ?

- **ARRÊTER** toute combustion
- **OUVRIR IMMÉDIATEMENT LES FENÊTRES** pour renouveler l'air
- **APPELER LES SECOURS : 18** pour les pompiers ou **15** pour le SAMU
- **EVACUER LES LOCAUX**, vider les lieux de leurs occupants

LES PRINCIPALES REGLES POUR EVITER LES INTOXICATIONS

1. **Faites entretenir votre chaudière** par un professionnel qualifié tous les ans.
2. **Faites ramoner conduits et cheminées** au moins une fois par an.
3. **Aérez et ventilez votre logement** ; ne bouchez pas les aérations de votre logement.
4. **N'utilisez pas les appareils mobiles de chauffage d'appoint** fonctionnant au butane, au propane ou au pétrole en continu ou de manière intensive **en remplacement d'un chauffage principal**.
5. **Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants** ou avec le four d'une cuisinière à gaz.
6. **N'utilisez les petits chauffe-eau** non raccordés à l'extérieur par un conduit que de façon intermittente et **pour une courte durée** (8 minutes maximum).
7. **Nettoyer régulièrement les brûleurs** de votre cuisinière à gaz.
8. **Ne remettez jamais en service un appareil** de chauffage ou une cheminée, **délaissé depuis des années** ou utilisé épisodiquement, sans le faire vérifier par un professionnel agréé.

Pour toute
information
complémentaire,

- Agence Régionale de Santé de Lorraine, service de veille et sécurité sanitaire et environnementale de la Moselle (03 87 37 56 52)
www.ars.lorraine.sante.fr, Rubrique Votre Santé / Votre environnement / Monoxyde de carbone
- Service communal d'hygiène et de santé de la ville de Metz
- Centre antipoison et de toxicovigilance (03 83 32 36 36)

RÉGIE ET SYNDICAT DE TELEDISTRIBUTION DU GRAUBERG - Communes de :
 DIEBLING - HUNDLING - METZING - NOUSSEVILLER-CADENBRONN - TENDELING - EBRING
 Siège : Mairie de NOUSSEVILLER ST-NABOR - Tél. : 03 87 02 59 59
 Email : regietvgrauberg@wanadoo.fr - Internet : www.tvgrauberg.com

10 NOUVELLES CHAÎNES SUR VOTRE RÉSEAU

Toute l'Histoire - AB Moteurs - Equidia - Animaux

sont 4 chaînes qui sont diffusées sur le canal 36 que vous capterez en faisant une recherche automatique.



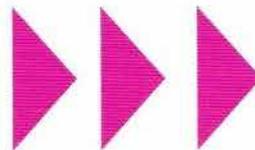
Les nouvelles chaînes de la TNT sont également disponibles sur votre réseau.

Pour les capter, vous devez être équipés d'un téléviseur HD Haute Définition ou d'un adaptateur HD



BIENTÔT TV8 ET MOSAÏK

Courant 1^{er} semestre 2013, les abonnés de TV Grauberg pourront recevoir les programmes des chaînes intercommunales des agglomérations de Forbach : Tv8 et de Sarreguemines : TVMosaïk.



BRANCHEMENT GRATUIT* OU 6 MOIS D'ABONNEMENT GRATUIT*

En souscrivant un abonnement minimum de 24 mois, 2 formules vous sont proposées :

BRANCHEMENT STANDARD GRATUIT

(*sauf locatif et collectif)

Avec un abonnement mensuel de 17,25 €.

BRANCHEMENT STANDARD À 99 € ET 6 MOIS D'ABONNEMENT GRATUIT

Inscriptions auprès de votre Mairie ou à la Régie.

CHAÎNES NUMÉRIQUES

82 CHAINES	CANAL TNT	CANAL	FRÉQU.
FRANCE 2 - FRANCE 3 - FRANCE 5 - FRANCE 6 - MIRABELLE TV - LCP	TNT France R1	33	570.00
DIRECT 8 - GULLI - FRANCE 4 - D17 - I TELE - BFM TV	TNT France R2	32	562.00
CANAL+	TNT France R3	30	546.00
M6 - NT1 - W9 - ARTE HD	TNT France R4	29	538.00
TF1 HD - FRANCE 2 HD - M6 HD	TNT France R5	34	578.00
TF1 - NRJ12 - TMC - ARTE	TNT France R6	31	554.00
TV GRAUBERG - TF6 - RTL9	TNT Grauberg RG1	21	474.00
CANAL J - EUROSPORT FR - PLANETE - VOYAGE	TNT Grauberg RG2	22	482.00
PARIS PREMIÈRE - SPORT+ - RAI1 - TV5 - AIR	TNT Grauberg RG3	23	490.00
MCM - TSR1 - TSR2 - TEVA	TNT Grauberg RG4	25	506.00
CARTOON - PRO7 - SAT1 - AB1	TNT Grauberg RG5	27	522.00
STYLIA - RTL+ - CUISINE TV - RTL2	TNT Grauberg RG6	35	586.00
TOUTE L'HISTOIRE - ANIMAUX - AB MOTEURS - ÉQUIDIA	TNT Grauberg RG7	36	594.00
KTO - CINE POLAR - ACTION - ENCYCLO - CHASSE & PÊCHE	TNT Grauberg RG7	36	594.00
DAS ERSTE - PHOENIX - SR FERNSEHEN - ARTE	TNT Allemande R01	24	498.00
WDR - SWR - BAYRISCHES - HR FERNSEHEN	TNT Allemande R02	28	530.00
ZDF - 3SAT - ZDF INFO - KIKA	TNT Allemande R03	26	514.00
TELE 5 - QVC - BIBEL TV	TNT Allemande R04	37	602.00
LA UNE - LA DEUX - LA TROIS - EURONEWS - 6 CHAÎNES RADIO	TNT Belge	L7	194750
HD1 - ÉQUIPE 21 - CHÉRIE 25	TNT HD	L8	202750
6TER - NUMÉRO23 - RMC DÉCOUVERTE	TNT HD	L9	210750

tv.grauberg@wanadoo.fr
 ou

regietvgrauberg@wanadoo.fr

Adresses où vous pouvez nous faire part de vos suggestions et nous communiquer vos éventuels messages à passer sur le canal local.

www.tvgrauberg.com

Des films vidéo ainsi qu'une sélection de photos des manifestations de chaque commune vous sont proposés sur notre site internet.



INFORMATIONS PRATIQUES



■ Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h à 12h - 14h à 19h

Mardi - jeudi - vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h

■ Coordonnées :

Tél. : 03.87.02.50.27

Fax. : 03.87.02.44.37

■ Email : mairie@diebling.fr

■ Site Web : www.diebling.fr

